

Grenoble le 5 mai 1951

Mon cher Bried,

Je suppose que tu as déjà reçu une lettre de Milhaud te mettant au courant de la mise sur pied du fameux comité inter-directions. J'ai commencé par rouspéter (pour ne pas en perdre l'habitude) parceque cela date déjà d'une semaine, que nous n'en avons pas été prevenus et que des décisions d'ordre général ont été prises par les seuls Parisiens. En particulier les questions de majorité, d'éligibilité, de droit de vote, etc. Ainsi les Parisiens ont voté pour savoir si seuls les Premiers Degré éliraient leurs délégués et seuls les Second degré les leurs ou s'il y aurait un collège électoral unique. Résultat du vote deux collèges; tous les Secondaires ont voté pour cette solution sauf Monavon et Dague. Avec les dix voix de province il n'est pas sur du tout que le résultat ait été le même. Bref ce sont là des remarques a posteriori qui ne peuvent rien changer pour le moment; devant les faits accomplis il ne nous reste donc plus qu'à élire un délégué et un suppléant. Je ne me recuse pas, je reste donc le candidat de fait. Pour le suppléant, comme on ne sait pas comment tu pourras être incorporé dans le comité (peut-être en tant que professeur de psychologie) mes camarades désireraient te désigner comme suppléant.

STOP.

Je reçois ta lettre à l'instant. En conséquence mes camarades supporters de Ch. Bried devront se rabattre sur un autre poulain. Il ne restera plus qu'à bagarrer pour te faire délé-

guer comme prof. d'E.N.

Tout à fait d'accord avec toi pour les réserves que tu formules.

Si je ne puis participer aux douleurs de l'enfantement, au moins je puis être heureux avec vous de la joie que procure toujours la naissance d'un enfant. Je parlais justement de ce sujet avec ma femme hier soir et je lui disais qu'au fond c'était sans doute la plus belle chose qu'on puisse réussir. Je crois que maintenant que vous êtes parents vous devez penser la même chose. Mes bénédictions vous accompagnent.

Je suis malheureusement obligé de repasser à un sujet moins intéressant. Sais-tu que l'annuaire doit paraître ? Sais-tu que Merlet m'a envoyé le plan du dit annuaire et qu'entre autres choses j'ai vu qu'il y avait en bonne place un article de Mme Gratiot sur le Livret-Psychologique ? J'ai cru attraper une jaunisse ou un coup de sang, vu que j'avais envoyé il y a à peu près deux mois un article détaillé sur le sujet avec maquette et tout et tout ! Elle abuse Hélène ! C'est une manière un peu grosse de se servir du travail des autres. J'ai écrit en spécifiant que ou bien mes articles passeraient ou bien je les ferais paraître ailleurs avant l'annuaire. Elle aurait bonne mine Hélène.

A propos de questionnaire je vais aussi t'envoyer l'article que j'ai pondu sur les observations de comportement scolaire avec les premiers résultats de mon expérience de validation.

Meilleures amitiés, à toi, ton épouse et ton fils.

A7